

*Communiqué de presse***5G****L'enchère pour l'attribution de fréquences de la bande 3,4 - 3,8 GHz se poursuit**

29 septembre 2020

L'enchère principale pour l'attribution de fréquences de la bande 3,4 - 3,8 GHz a débuté aujourd'hui.

4 tours d'enchère se sont déroulés pendant la journée du 29 septembre 2020. Elle s'est donc terminée sur le tour n° 4. A ce tour, le prix unitaire d'un bloc de 10 MHz a atteint 85 millions d'euros. Lors du dernier tour de la journée, les candidats ont demandé les nombres de blocs suivants :

Tour	Prix (€)	Nombre de blocs de 10 MHz demandés par la société candidate				Total
		Bouygues Telecom	Free Mobile	Orange	SFR	
4	85 000 000	3	2	5	3	13

Les demandes cumulées de blocs des candidats (13 blocs de 10 MHz) étant strictement supérieures au nombre de blocs disponibles (11 blocs de 10 MHz), l'enchère n'est pas terminée.

L'enchère reprendra demain au tour n° 5 au prix de 90 millions d'euros par bloc de 10 MHz. La valeur de l'incrément entre les tours du prix d'un bloc de 10 MHz a été fixée par l'Arcep à 3 millions d'euros.

**Documents associés**

- [Le dossier de presse complet sur la procédure](#)
- [La page dédiée à la procédure](#)
- [La FAQ sur la 5G](#)

**A propos de l'Arcep**

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.